

PLAN CPA 2020

Suite à un exercice de planification stratégique tenu en juin 2017, le Conseil d'administration a adopté le Plan CPA 2020.

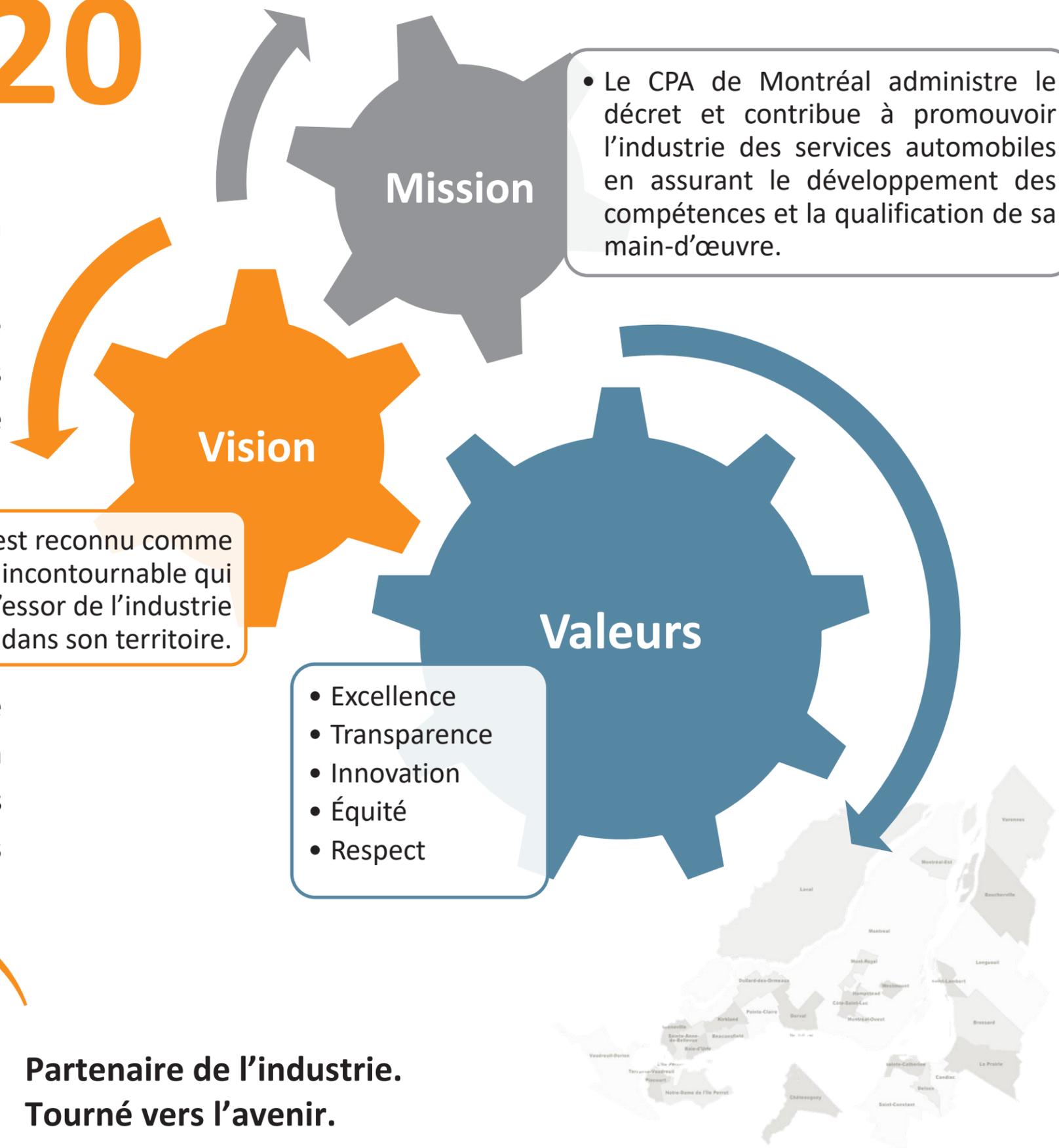
La vision du CPA se matérialise autour d'un grand projet de création d'un Centre d'expertise et de 5 grandes orientations stratégiques, qui guideront les membres et l'équipe interne vers l'atteinte des résultats souhaités pour 2020.

- Le CPA de Montréal est reconnu comme un partenaire incontournable qui contribue à l'essor de l'industrie automobile dans son territoire.

Les défis auxquels sont confrontés tant notre organisation que l'industrie commandent la nécessité pour le CPA d'effectuer un virage vers la modernisation et l'allègement de nos opérations et vers l'innovation dans nos réponses aux enjeux de plus en plus complexes qui confrontent nos partenaires de l'industrie.



**Partenaire de l'industrie.
Tourné vers l'avenir.**



ORIENTATIONS

1

Démontrer une approche collaborative dans la gestion du décret

Exercer un rôle de facilitateur

Favoriser une meilleure connaissance et compréhension du décret par nos assujettis

Respecter les délais de renouvellement du décret

2

Promouvoir la qualification et la certification

Contribuer à augmenter la réussite aux examens

Améliorer la crédibilité de nos examens auprès de nos salariés

Soutenir la clientèle allophone

Mettre en place des programmes de formation pertinents pour supporter le développement des compétences et la qualification de la main d'œuvre au sein de l'industrie.

3

Optimiser nos communications internes et externes

Accroître notre visibilité

Promouvoir les services du CPA

Miser sur la voiture électrique pour être à l'avant-garde dans l'industrie

4

Ajuster nos services pour mieux répondre aux besoins de l'industrie

Optimiser la structure organisationnelle

Moderniser les opérations

Développer de nouveaux services

Se doter d'un plan de gestion du changement

5

Développer des Partenariats

Contribuer au rayonnement de l'industrie avec nos partenaires

Participer à différentes instances partenariales

Assurer un leadership et initier des projets en partenariat



Centre d'expertise

ORIENTATIONS		OBJECTIFS	MOYENS
1	Démontrer une approche facilitatrice et collaborative dans la gestion du décret	Exercer un rôle de facilitateur	Miser sur la recherche de solution plutôt que sur la judiciarisation (éviter de jouer à la police)
		Favoriser une meilleure connaissance et compréhension du décret par nos assujettis	
		Respecter les délais de renouvellement du décret	
2	Promouvoir la qualification et la certification	Contribuer à augmenter la réussite aux examens	Implanter le service d'accompagnement
		Améliorer la crédibilité de nos examens auprès de nos salariés	
		Soutenir la clientèle allophone	
		Mettre en place des programmes de formation pertinents pour supporter le développement des compétences et la qualification de la main d'œuvre au sein de l'industrie.	
3	Optimiser nos communications internes et externes	Accroître notre visibilité	Se doter d'un plan de communication Créer un événement de reconnaissance des compagnons Assurer une présence sur les réseaux sociaux
		Promouvoir les services du CPA	
		Miser sur la voiture électrique pour être à l'avant-garde dans l'industrie	
4	Ajuster nos services pour mieux répondre aux besoins de l'industrie	Optimiser la structure organisationnelle	
		Moderniser les opérations	Maximiser l'utilisation de la technologie Simplifier nos procédures Se doter d'un plan de gestion du changement
		Développer de nouveaux services	
5	Développer des Partenariats	Contribuer au rayonnement de l'industrie avec nos partenaires	
		Participer à différentes instances partenariales	
		Assurer un leadership et initier des projets en partenariat	